



Commune de  
Juprelle

### **Note de synthèse du Conseil communal du mardi 29 mars 2022 à 19h45**

1. - Communications ;
2. - C.P.A.S. – Election de plein droit d’une conseillère de l’action sociale ;  
*Le conseil est amené à élire de plein droit une nouvelle conseillère de l’action sociale en remplacement d’une conseillère décédée.*
3. - Déclassement du sentier vicinal n° 18 à Juprelle – Décision ;  
*Le déclassement du sentier dont objet est soumis à l’étude du conseil communal afin qu’il se positionne en la matière.*
4. - Modification du tracé de voirie - Acquisition d’une emprise (100m<sup>2</sup>) à titre gratuit dans le cadre d’un permis d’urbanisme, Rue d’Anixhe à 4458 FEXHE-SLINS – Approbation du projet d’acte ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d’acte déposé par le Comité d’acquisition d’Immeuble dans le cadre de la cession de la voirie en domaine public.*
5. - Lutte contre les dépôts clandestins – Installation de caméras de surveillance mobiles sur le territoire communal – Décision ;  
*Il est demandé au conseil d’approuver la liste des emplacements des caméras destinées à lutter contre les dépôts clandestins.*
6. - Lutte contre les dépôts clandestins - Désignation des personnes chargées de la consultation des images – Décision ;  
*Le conseil est amené à désigner les personnes responsables du traitement des images issues des caméras dont objet.*
7. - Service Travaux – Installation de caméras de surveillance – Désignation des personnes chargées de la consultation des images – Modification - Décision ;  
*Le conseil est amené à modifier les personnes responsables du traitement des images issues des caméras dont objet.*
8. - Marché de Services – Entretien des moyens de chauffage des bâtiments communaux - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l’accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 77 884,30 €.*

9. - Marché de Services – Entretien des moyens de protections incendie - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 100 114,41 €.*
10. - Marché de Services – Désignation d'un auteur de projet chargé de l'élaboration d'un plan communal de mobilité - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 60 000,00 €.*
11. - Marché de Travaux – Pose d'avaloir rue de Houtain - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 23 843,05 €.*
12. - Marché de Travaux – Enduisage des voiries communales 2022 - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 68 365,00 €.*
13. - Marché de Travaux – Rénovations des trottoirs Chaussée Brunehaut - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 33 171,85 €.*
14. - Marché de Travaux – Fourniture et pose de caveaux dans les cimetières de la commune de Juprelle - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 30.000,00 €.*
15. - CPAS – Commission locale pour l'énergie – Rapport d'activités – Année 2021 – Prise d'acte ;  
*Le conseil est amené à prendre acte du rapport d'activité pour l'année 2021 de la Commission Locale pour l'Energie, et ce, en application des décrets relatifs à l'organisation des marchés régionaux de gaz et d'électricité.*
16. - ASBL A.G.I.S.C.C.J – Comptes annuels - Exercice 2021 - Décision ;  
*Si le Conseil l'accepte, le compte pour l'exercice 2021 de l'ASBL AGISCCJ sera approuvé.*
17. - Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (iMio) – Création d'un portail d'informations (site internet) « iA.Smartweb » - Convention cadre – Décision ;  
*Il est demandé au conseil de marquer son accord sur la convention pour la création d'un nouveau portail (site internet) via « iA Smartweb » (de l'Intercommunale Imio).*
18. - Plan de Cohésion Sociale – Convention de partenariat – Décision (Asbl Vie Féminine) ;  
*Approbation convention de partenariat avec l'asbl Vie Féminine dans le cadre de la mise en place des actions du plan de cohésion sociale.*

19. - Plan de Cohésion Sociale – Convention de partenariat – Décision (Asbl femmes en milieu rurale) ;  
*Approbation convention de partenariat avec l'asbl femmes en milieu rural dans le cadre de la mise en place des actions du plan de cohésion sociale.*
20. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Fexhe-Slins – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
21. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Juprelle – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
22. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Paifve – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
23. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Lantin – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
24. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Slins – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
25. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Wihogne – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
26. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Voroux-Lez-Liers – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
27. - Compte annuel de la Fabrique d'église de Villers-Saint-Siméon – Exercice 2021 – Décision ;  
*Il s'agit du compte 2021 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
28. - Fabrique d'Eglise de Slins – Modification budgétaire n° 1/2022 – Décision ;

*Il s'agit de la modification budgétaire n°1 de 2022 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*

29. - Finances communales - Comptes annuels – Exercice 2021 – Arrêt ;

*Il s'agit de l'ensemble des comptes annuels de l'exercice fiscal 2021 tels qu'ils seront soumis aux autorités de tutelle pour approbation.*

30. - Finances communales - Rapport au compte 2021 – Article L1122-23 du CDLD – Prise d'acte ;

*Le Conseil communal prend connaissance du rapport au compte tel que prévu par l'article L1122-23 du CDLD.*

31. - Finances communales – Modification budgétaire n°2 – Exercice 2022 – Décision ;

*Il s'agit de la seconde modification budgétaire du présent exercice que le Conseil doit approuver avant transmission aux autorités de tutelle.*

**HUIS CLOS**